

Index AI : PRE01/195/2012
14 April 2012

La résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur la Syrie est «décevante»

L'adoption, par le Conseil de sécurité des Nations unies samedi 14 avril, d'une résolution soutenant la mise en œuvre du plan de Kofi Annan visant à en finir avec la violence en Syrie, est une évolution positive, quoique tardive, et doit s'accompagner d'une surveillance vigoureuse afin de garantir la protection des droits fondamentaux des Syriens, a déclaré Amnesty International.

La résolution demande la pleine application d'un plan en six points proposé par l'envoyé spécial conjoint Kofi Annan – qui exige une cessation de la violence, l'ouverture d'un processus politique et le respect de toute une série de droits humains.

« L'adoption du plan de Kofi Annan pourrait mener à une amélioration marquée de la situation des droits humains en Syrie. Le gouvernement syrien a cependant montré qu'on ne peut compter sur lui pour respecter ses engagements. Il est donc essentiel de lancer une opération de suivi crédible et vigoureuse afin que toutes les parties honorent leurs obligations », a déclaré José Luis Díaz, le représentant d'Amnesty International auprès des Nations unies.

La résolution a également approuvé le déploiement immédiat de 30 observateurs non armés en Syrie.

Amnesty International a par ailleurs indiqué que dans le cas d'une cessation durable de la violence armée en Syrie, le Conseil de sécurité devrait mettre en place une mission d'observation plus large mobilisant l'expertise et les ressources requises pour effectuer un véritable suivi de toutes les composantes du plan, notamment les engagements du gouvernement à :

- protéger les civils ;
- augmenter la cadence et le nombre des libérations de personnes arrêtées arbitrairement ;
- garantir la liberté de mouvement des journalistes à travers le pays et mettre en place une politique non discriminatoire de délivrance des visas à ceux-ci, et à
- respecter la liberté d'association et le droit de manifester pacifiquement, qui sont garantis par le droit.

« Il est encourageant de voir le Conseil de sécurité enfin condamner la violence en Syrie et demander que les responsables présumés des violations systématiques des droits humains soient amenés à rendre des comptes. Cependant, après une année au cours de laquelle 8 000 personnes ont été tuées et des milliers d'autres soumises à une détention arbitraire et des actes de torture, pour la plupart par les forces syriennes, la résolution de compromis du 14 avril paraît décevante », a conclu José Luis Díaz.